

ARRONDISSEMENT

du 18 décembre 2023

CANTON
Albi-Sud

L'An deux mille vingt-trois et le dix-huit décembre

Nombre de conseillers

En exercice 12

Le Conseil Municipal de la commune de SALIES étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 5 décembre 2023, sous la présidence de Jean-François ROCHEDREUX, le Maire.

Présents 7

Votants 7

Etaient présents : Jean-François ROCHEDREUX, Valérie JACQUET,
Jacky MIQUEL, Nathalie BRULANT, Bruno GASCON,
Florence CABROL, et David FERRÉ.

Excusés : Raymond CHAPPERT, Bernard TOMINET, Bruno LACHENAUD, Thierry VAREILLES, et Florence VOGEL

**DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°2 (D.M. N°2)
TRANSFERTS ET VIREMENTS DE CRÉDITS EN SECTION DE FONCTIONNEMENT
BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2023**

Monsieur le Maire expose :

Il est nécessaire de rajouter des crédits au chapitre 66 de la section de fonctionnement afin de régler les intérêts des emprunts en cours.

Monsieur le Maire expose :

Eu égard la nécessité d'équilibrer les écritures comptables relatives aux dépenses et aux recettes de fonctionnement (crédits budgétaires), et inscrites au budget primitif communal 2023 ;

Les membres du conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

DECIDENT et AUTORISENT la décision modificative budgétaire suivante (D.M. N°2) :

<u>Dépenses fonctionnement</u>		<u>Dépenses fonctionnement</u>	
6288-011	- 600 €	66111-66	600 €
Autres services extérieurs		Intérêts réglés à échéance	
Total chapitre 011	- 600 €	Total chapitre 66	600 €

Certifié conforme au Registre.

Ainsi fait et délibéré à Saliès, le 18 décembre 2023.

Le secrétaire de séance

Le Maire

Jacky MIQUEL

Jean-François ROCHEDREUX



Transmise en Préfecture et mise en ligne le 21 DEC. 2023